

il faut les remplir, ces oeuvres, pour gagner l'indulgence, enfin quels privilèges sont accordés et quels sont ceux qui ne le sont pas.

On ne saurait vraiment être plus complet. M. l'abbé Saint-Denis a trouvé le moyen de l'être pourtant en ajoutant cet appendice (les 20 dernières pages) où il nous indique les prières utiles à faire pour se disposer plus pieusement à gagner le *grand pardon*.

Nos meilleures félicitations sont dues à notre collaborateur, et nous lui souhaitons vivement tout le succès qu'il mérite dans la diffusion de son précieux opuscule.

SŒURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS

VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

LE 2 août, en la fête de Notre-Dame-des-Anges, à la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, avait lieu une cérémonie de vêtiture et de profession présidée par Sa Grandeur Mgr J.-Hermann Brunnault, évêque de Nicolet.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Bernadette Goyette, de New Bedford, Mass., dite Soeur Marie-de-Saint-Antoine Martyr; Maria Dupuis, de Montréal, dite Soeur Marie-des-Apôtres; Marie-Rose Lapierre, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Rosa; Alexine Beauregard, de New Bedford, Mass., dite Soeur Marie-de-Sainte-Julienne-de-Falconieri; Arzélie Cardonnel, de Adams, Mass., dite Soeur Marie-de-Sainte-Bertha; Bertha Ouimet, de Sainte-Scholastique, dite Soeur Marie-de-Sainte-Anne-Garcia; Emélie Ouellet, de Amsbury, Mass.,